REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE THEROUANNE

ARRONDISSEMENT

Département du Pas-de-Calais

SAINT-OMER

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

.... L'an deux mil dix-huit

la Mairie.

CANTON FRUGES Le 23 Octobre à 19 heures. Le Conseil Municipal de la Commune de Thérouanne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. CHEVALIER Alain, Maire, en suite de convocation en date du 11 Septembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de

SEANCE ORDINAIRE

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de : Mme Céline LEGER, absente excusée. Mme Aurélie LESERNE et M. Laurent PETTE, absents excusés qui ont donné procuration.

Mme Ginette VARLET est élue secrétaire de séance.

Objet:

Projet d'exploitation d'un Parc Eolien sur les communes de VINCLY et BOMY Monsieur le Maire présente le dossier d'implantation d'un Parc Eolien sur les communes de VINCLY et BOMY. Le dossier fait actuellement l'objet d'une enquête publique. La CAPSO ayant émis un avis défavorable à l'implantation de nouvelles éoliennes sur son territoire.

Le Conseil demande que cette décision soit appliquée, BOMY étant située sur le territoire de la CAPSO.



Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

de Thero

A. CHEVALIER

Le Maire,

REÇU EN SOUS-PREFECTURE DE SAINT-OMER, le

26 OCT. 2018